



- **Composition :**
soufre micronisé 80 %.

- **Formulation :**
WG granulé à disperser dans l'eau (*granulé dispersable*).

- **DAR :** cf tableau Usages et préconisations d'emploi.

- **ZNT aquatique :**
5 mètres minimum.

- **ZNT arthropodes :**
 - vigne : 5 m
 - pommier, poirier, cognassier, néflier, nashi, pommette : 20 m
 - pêcher, abricotier, nectarinier : 20 m
 - manguier : 20 m
 - papayer : 5 m

- **DRE :** 6 heures (*et 8 heures sous serres après ventilation*).

LE SOUFRE DE RÉFÉRENCE

Un profil favorable...



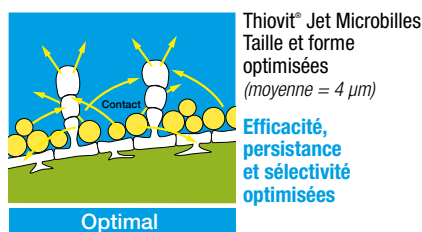
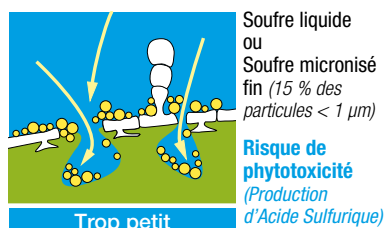
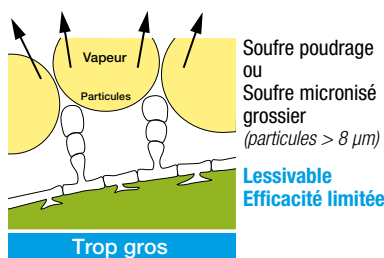
- Solution de **biocontrôle** d'origine naturelle, **THIOVIT® Jet Microbilles** est utilisable en **Agriculture Biologique** selon la réglementation européenne et le NOP (National Organic Program).

- **THIOVIT® Jet Microbilles** est neutre vis-à-vis des auxiliaires : typhlodromes, hyménoptères, chrysopes....
- Utilisé dans de nombreux pays, il permet une commercialisation facilitée à l'exportation.

Une efficacité prouvée

- Il agit par contact et par vapeur sur le système respiratoire du champignon.
- Aucune souche résistante n'a jamais été détectée à ce jour.
- Sa formulation inégalée lui confère efficacité et sélectivité.

EFFICACITÉ ET SÉLECTIVITÉ DES MICROBILLES



LES MICROBILLES : UNE FORMULATION INÉGALÉE

Une taille de particules optimisée

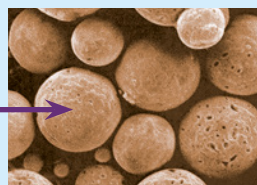
- Grâce à un procédé de micronisation spécifique, les microbilles de soufre contenues dans les granulés dispersables ont une taille optimisée d'environ 4 µm.
- Libérées au contact de l'eau, elles présentent le meilleur rapport entre efficacité, persistance et sélectivité.

Confort et praticité

- Facile à doser (*1 kg = 1 l*), Thiovit® Jet Microbilles se remet très facilement en suspension même après un arrêt de pulvérisation.
- Il est utilisable en bas volume et compatible avec de nombreux produits.
- Il présente avant et après le traitement un meilleur confort d'utilisation : moins de poussières et un nettoyage facilité.



Vue en coupe d'un granulé



Microbilles vues au microscope électronique

USAGES ET PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

CULTURES AUTORISÉES	CIBLES		NOMBRE APPLICATION	DAR
VIGNE : raisin de cuve et raisin de table	Excoriose	Deux traitements sont nécessaires : • le 1 ^{er} au stade B-C (début pointe verte), • le 2 ^e au stade D-E (sortie des feuilles). Dose : 12,5 kg/ha, équivalent à 1,25 kg/hl, sur la base d'un volume de bouillie de 1000 l/ha.	8 max./an	3 jours*
	Oïdium	Traitements préventifs : Dose : 12,5 kg/ha. Traitements curatifs : 2 pulvérisations à 8 jours d'intervalle à 12,5 kg/ha. Eviter les applications si les températures journalières dépassent 30°C.	8 max./an	3 jours*
	Acariose de printemps, Erinoïse	Dose : 20 kg/ha au débourrement.	1 max./an	3 jours*
CÉRÉALES : blés, triticale, épeautre	Septoriose (Septoria tritici) Oïdium	Sur oïdium à la dose de 7 à 10 kg/ha au début d'attaque du champignon. Sur septoriose à la dose de 2,5 à 3,5 kg/ha en association avec un fongicide efficace ou entre 7 et 10 kg/ha seul et applications avec un intervalle minimal de 21 jours, entre les stades BBCH 31 et BBCH 65. Se référer à l'étiquette pour les conditions d'application du produit.	2 max./an	3 jours
Orges	Oïdium			
BETTERAVE : industrielle, fourragère	Maladies du feuillage	Dose : 7,5 kg/ha en pulvérisation dès l'apparition des premières étoiles d'oïdium. Renouveler l'application 15 jours après ou appliquer Thiovit® Jet Microbilles suivi de fongicides à spectre large.	2 max./an	3 jours*
ARBRES FRUITIERS : pommier, poirier, cognassier, néflier, nashi, pommelte	Oïdium, Tavelure, Rugosité	Pommier : Application en post floraison en réduisant la dose de 7,5 kg/ha au stade GH jusqu'à 4 kg/ha fin mai. Eviter les applications si les températures dépassent 28° C. Arrêt des traitements au basculement du fruit. Sur variétés rouges américaines et Reinette du Canada ne pas utiliser Thiovit® Jet Microbilles avec des produits contenant du captane, en mélange et en succession rapprochée (moins de 7 jours entre les traitements). Poirier : Ne pas utiliser sur Doynne de Comice. Sur Williams, application avant fleur ou après récolte.	12 max./an	3 jours*
ARBRES FRUITIERS : pêcher, abricotier, nectarinier	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha en début de végétation. A partir du stade développement du fruit et par forte chaleur : 5 kg/ha. Ne pas utiliser Thiovit® Jet Microbilles sur variétés Bergeron, Bouchéran, Bergécot Eviter les applications si les températures journalières dépassent 28°C.	9 max./an	3 jours*
Aubergine, betterave potagère, carotte, céleri rave, cerfeuil tubéreux, concombre, cornichon, courgette, épices, fines herbes, infusions, pavot oeillette, plantes non alimentaires, feuilles de bette, fraisier, frisée, laitue, lentilles fraîches, mâche, moutarde brune et jeunes pousses, panais, persil à grosse racine, piments, pois de conserve, poivrons, raifort, roquette, salsifis, scarole, tomate, topinambour	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha.	2 max./an	3 jours*
Chicorée Witloof production de racines	Oïdium	Dose : 10 kg/ha.	2 max./an	3 jours*
Melon, pastèque, potiron, potimarron	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha.	6 max./an	3 jours*
Cultures florales porte-graine, cultures potagères porte-graine, PPAMC porte-graine	Oïdium	Dose : 10 kg/ha.	2 max./an	-
Houblon	Oïdium	Dose : 5 kg/ha.	6 max./an	3 jours*
Fruit de la passion, grenadilles, barbadines, papayer	Acariens Efficacité montrée sur Tarsonème	Dose : 2,5 kg/ha.	4 max./an	1 jour
Manguier et autres anacardiacées	Oïdium	Dose : 7,5 kg/ha.	4 max./an	1 jour

* Délai de récolte minimum à respecter selon la réglementation en vigueur en l'absence de DAR fixé sur la culture.

Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832.
Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

THIOVIT® JET MICROBILLES - AMM N° 2000018 - Composition : 80 % soufre micronisé - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres pour les usages sur vigne, houblon, pépinières et papayer et de 20 mètres pour les usages sur vergers et manguier par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel
gratuits

syngenta®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**